

24/11/2023

E2023-004240

Cabinet Mme Céline Tellier

12 4 NOV. 2023

n°
Original
Copie.....



Madame Céline TELLIER
Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la
Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal
Rue d'Harscamp, 22
5000 NAMUR



Namur, le

23 NOV. 2023

V/Réf : /
N/Réf : EDR/GL/AS/EJ/ms-16112023
Votre correspondant : [REDACTED]
Tel. : 0 [REDACTED]
E-mail : [REDACTED]

Objet : Pollutions aux PFAS en province de Hainaut

Madame la Ministre,
Chère collègue,

Le Gouverneur de la Province de Hainaut m'a adressé, pour information, copie des deux courriers ci-joints.

Pourrais-tu y apporter le suivi que tu jugeras nécessaire ?

Je t'en souhaite bonne réception et te prie de croire, Madame la Ministre, chère collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

ELIO DI RUPO



PROVINCE DE HAINAUT
LE GOUVERNEUR

TL/PhS/sb/2023-0935

Mons, le 13 novembre 2023.

[REDACTED]
[REDACTED] Comité de Direction
de la SWDE,
Rue de la Concorde, 41
4800 VERVIERS.

[REDACTED] Comité de direction,
[REDACTED]

Objet : pollutions aux PFAS en province de Hainaut

Suite à la diffusion du magazine « Investigations » par la RTBF, le 8 novembre et aux informations qui y sont révélées concernant la présence de PFAS dans les eaux de distribution au départ du château d'eau à Chièvres, j'ai été interpellé par Monsieur Olivier HARTIEL, Bourgmestre de ladite commune.

Monsieur le Bourgmestre souhaite répondre au besoin d'information manifesté par un grand nombre de ses citoyens, inquiets.

Par ailleurs, le magazine de la RTBF mettait également en évidence la présence, plus large, de PFAS dans plusieurs communes en province de Hainaut. Citons, de manière non exhaustive : Seneffe, Mons (Nimy), Ecaussinnes.

Ce 13 novembre, mes services ont été interpellés par la commune de Braine-le-Comte dont des taux de PFAS supérieurs à la future norme de 100 ng/litre (106 ng/l) auraient été recensés au sein du village de Ronquières.

Face à cette situation et aux inquiétudes légitimes exprimées par de nombreux citoyens et autorités communales à travers la province de Hainaut, je vous saurai gré de :

- Me tenir informé quant au risque existant et/ou ayant existé en matière de santé et de sécurité pour les habitants des communes du Hainaut, notamment : Chièvres, Leuze-en-hainaut, Beloeil, Ath, Mons, Ecaussinnes, Seneffe et Braine le Comte ;

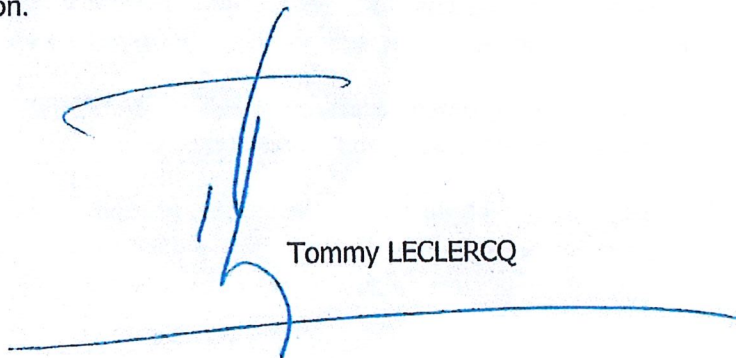


- M'informer quant aux initiatives qui seraient/seront prises pour répondre au besoin d'informations des citoyens, inquiets pour leur santé et dont la confiance est ébranlée ;
- M'informer quant aux concertations prises avec l'AFSCA, responsable de la chaîne alimentaire ;
- M'informer quant à la présence de PFAS ailleurs en Hainaut. En effet, si la présence de PFAS est corrélée à la présence de l'industrie chimique, des analyses devraient être réalisées dans d'autres lieux, certainement. Qu'en est-il ? Quelles sont les informations disponibles pour les autres communes qui souhaiteraient répondre aux inquiétudes citoyennes ?

Je vous remercie d'accorder à la présente, le bénéfice de l'urgence.

Mes services restent disponibles pour toute information complémentaire.

Veuillez croire, M. [REDACTED] Comité de direction, à l'assurance de ma parfaite considération.



Tommy LECLERCQ

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre-Président du Gouvernement wallon
- Mesdames et Messieurs les Membres du Collège provincial du Hainaut



PROVINCE DE HAINAUT
LE GOUVERNEUR

TL/PhS/sb/2023-0935

Mons, le 13 novembre 2023.

[REDACTED]
[REDACTED]
Centre de Crise National.

Objet : pollutions aux PFAS en province de Hainaut

[REDACTED]

Suite à la diffusion du magazine « Investigations » par la RTBF, le 8 novembre et aux informations qui y sont révélées concernant la présence de PFAS dans les eaux de distribution au départ du château d'eau à Chièvres, j'ai été interpellé par Monsieur Olivier HARTIEL, Bourgmestre de ladite commune. Mes services l'ont également été par la commune de Braine le Comte dont des taux supérieurs en PFAS ont été recensés au sein du village de Ronquières. Il semblerait que plusieurs communes soient concernées par cette « pollution collective ».

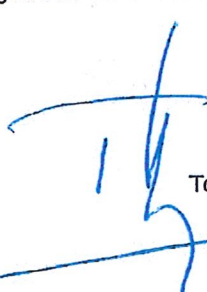
Face à cette situation et compte tenu des inquiétudes citoyennes exprimées et du besoin d'information constaté, j'ai interpellé ce jour les services de la SWDE.

Bien que ne s'agissant pas, à proprement parlé, d'une situation d'urgence au sens de l'arrêté royal du 22 mai 2019, il me semblait utile de vous tenir informée de la présente problématique en Hainaut.

Vous trouverez en annexe le courrier adressé au président du comité de direction de la SWDE.

Mes services restent disponibles pour toute information complémentaire.

Veuillez croire, Madame la Directrice générale a.i. à l'assurance de ma parfaite considération.


Tommy LECLERCQ

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre-Président du Gouvernement wallon
- Mesdames et Messieurs les Membres du Collège provincial du Hainaut

